

Gauche

Alternative

Journal des Alternatifs Isère

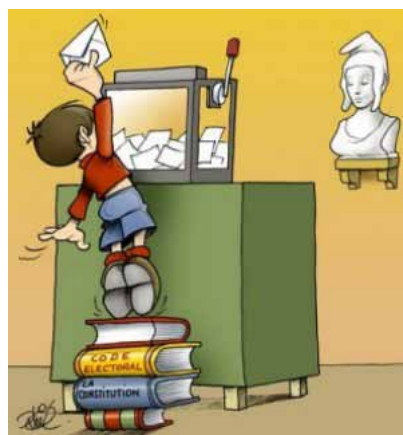
ISSN 0998 8467

Sommaire

- Édito* - Quelle Europe voulons-nous ?, pp. 1-2
Interview - La mobilisation pour le droit au logement, pp. 2-3
Municipales : une victoire du rouge et du vert, pp.3-4
Notre camarade Jean-François Le Dizès victime de l'acharnement policier et judiciaire, p.4
Interview - Le combat contre la fermeture d'une papeterie, p. 5
ALERTE au TAFTA, p. 6
Le Salvador élit un ex-guérrillero !, p. 6
Bahreïn : un printemps arabe avorté ?, pp. 7-10
Interview - La grève des greffiers, pp. 10-11
De la coopérative vers le commun, p. 11
Pojection-débat à Saint-Egrève, p. 12
Calendrier, p.12

Édito

Quelle Europe voulons-nous ?



L'évolution européenne

Le 25 mai, nous sommes appelés à voter pour élire nos députés européens.

plus élevé (celui du Luxembourg) et le salaire minimum le plus bas (celui de la Lettonie) est de 6,5 ⁽¹⁾ !

C'est ce que nos dirigeants, qu'ils soient « socialistes » ou de droite, appellent « l'union » européenne ! Le chantage à la délocalisation des entreprises et des fortunes contraint les États à réduire leurs impôts directs. Cette réduction, et l'application du TSCG provoquent dans les faits une augmentation de la TVA et la réduction des dépenses. Cette augmentation touche particulièrement les couches les plus défavorisées. Cette réduction se répercute sur la qualité des services publics, sur les salaires des fonctionnaires et provoque des licenciements. C'est en Grèce, au Portugal et en Espagne que ces politiques provoquent les plus grands drames. Le chômage dans ces pays a explosé. Il atteint 27% en Grèce, 25% en Espagne, 15% au Portugal ⁽¹⁾.

(1) source : Eurostat

Depuis les dernières élections européennes, l'Union Européenne a adopté le TSCG (Traité sur la Stabilité, la Coordination sociale et la Gouvernance), signé par les gouvernements en 2012, traité dont le candidat François Hollande avait dit qu'il en renégocierait le contenu. Dans les faits, le Président Hollande l'a accepté. Ce traité permet à la Commission Européenne de contrôler l'équilibre des budgets nationaux. Or, l'absence d'Europes fiscale et sociale fait que les entreprises et les grandes fortunes, par le biais du chantage à la délocalisation, contraignent les États à réduire les impôts sur ces entités pourtant friquées.

Par exemple, on a vu Unilever fermer son usine de thé de Gémenos (Fralib) en 2010 pour délocaliser sa production en Pologne où le salaire minimum est 3,6 fois moindre qu'en France ⁽¹⁾. Les différences salariales en Europe demeurent en effet extrêmes : Le rapport entre le salaire minimum le

Ces peuples ont réagi par de nombreuses manifestations massives. Cependant les mobilisations syndicales européennes sont restées modestes. Si d'autres pays, comme la France, sont moins touchés, leur situation se dégrade aussi. En France, par exemple, le nombre d'allocataires au RSA socle⁽²⁾, entre 2009 et 2013, augmenté de 23%⁽³⁾!

Le déficit démocratique

Le traité de Lisbonne qui consacre la concurrence libre et non faussée sans harmonisation sociale ni fiscale est donc le premier responsable de cet appauvrissement. Or, plusieurs nations, dont la France, s'étaient exprimées par voie référendaire contre le Traité Constitutionnel Européen. Celui-ci a alors été remplacé par sa copie qu'est le traité de Lisbonne, adopté sans que les peuples n'aient pu se prononcer. La crise que vivent les peuples européens provient donc notamment d'un déficit démocratique. Un

autre exemple de déficit démocratique est l'autorisation donnée au maïs TC1507. En effet, le Parlement européen, ainsi que le Conseil des ministres européen avaient voté contre l'autorisation de cet OGM. Or, la Commission européenne l'a autorisé ! Par ailleurs, celle-ci est en train de négocier avec les États-Unis un traité transatlantique de libre-échange dans la plus grande opacité. Est-ce une démarche démocratique ?

Les Alternatifs sont partie prenante des élections européennes. Ils présentent des listes communes avec le Front de Gauche pour s'opposer à l'Europe de libre marché et pour créer une Europe sociale et écologique. À ce titre, il propose à la présidence Alexis Tsipras qui, avec Syriza, mène le combat contre l'austérité imposée à la Grèce.

(2) ceux qui n'ont aucun travail

(3) source : Observatoire des inégalités

Interview

La mobilisation pour le droit au logement

La fin de la trêve hivernale en ce qui concerne le logement a provoqué sur Grenoble une large mobilisation. Celle-ci a été organisée par différents collectifs et associations (la Patate chaude, la CISEM, le CIIP, l'Apardap, l'Association des demandeurs d'asile) et par les premiers concernés. Pour nous en parler, Gauche Alternative donne la parole à Anne Villegier, une des militantes.

Gauche alternative : Gauche alternative - Quels sont les problèmes concernant l'hébergement d'urgence dans l'Isère ?

Anne - Ce sont avant tout des problèmes de places. L'hébergement d'urgence est une obligation de l'État. Il concerne aussi bien les Français que les étrangers. Il y a pour eux un dispositif d'État qui délègue aux municipalités et à des associations la charge de le mettre en route. Ainsi, à Grenoble, c'est le CCAS qui organise la répartition. Cependant une distinction est faite entre les Français et les étrangers sans papier ou demandeurs d'asile.

Dans les faits l'État ne répond pas à ses obligations. Ainsi, certaines personnes sont à la rue. Pour celles-ci, il arrive que des avocats attaquent l'État pour son manquement à l'hébergement d'urgence. Parfois celui-ci est condamné à payer des astreintes journalières aux personnes non hébergées.

Théoriquement, les personnes n'ont droit à l'hébergement d'urgence que pour trois jours. Comme certaines d'entre elles dépassent ce délai pour cause de saturation des autres structures, on assiste à un embouteillage.

Les femmes qui ont des enfants en bas âge, ont peut-être la chance d'être accompagnées par les services sociaux du Conseil général puisque celui-ci est l'autorité compétente pour ce qui concerne la protection de l'enfance. Dans ce sens, il avait créé un service spécifique mais auquel il n'avait pas donné les réels moyens d'exister. Il vient de supprimer ce service et de réduire notablement les prises en charge hôtelières, invoquant le fait que l'hébergement d'urgence est du ressort de l'État et non du sien. Ainsi, de 1200 chambres d'hôtel qu'il finançait pour l'hébergement d'urgence, il n'en finance plus qu'une soixantaine.



Y a-t-il des centres d'hébergement qui ferment à la fin de l'hiver ?

L'obligation de l'État c'est d'héberger les personnes notamment pendant la période hivernale qui s'étale du 15 novembre au 30 mars. En effet, dans l'agglomération, certains centres ont fermé : ceux de Domène et de Pont-de-Claix. Ainsi on a vu, comme chaque année, des tentes pousser : au carrefour Alibert à Grenoble par exemple.

Les services sociaux devraient proposer une solution d'hébergement aux personnes mises ainsi à la rue mais ils n'en ont pas les moyens !

Parmi ces personnes concernées y a-t-il des jeunes ?

Bien sûr que oui. Ils viennent notamment des pays d'Europe de l'Est ou d'Afrique, ils ont fui leur pays pour des raisons politiques ou économiques. Le problème des jeunes est donc aussi un problème crucial d'autant plus que très peu de structures les hébergent.



Y a-t-il des personnes concernées par l'hébergement d'urgence qui travaillent ?

Il peut y en avoir. Cela peut être des personnes qui, pour cause de rupture familiale ou de difficultés de paiement de loyer, se sont fait expulser de leur logement. La fin de la trêve hivernale provoque aussi des expulsions de logements.

Selon les textes, quelles sont les institutions politiques chargées de gérer l'hébergement d'urgence ?

Comme chacune des institutions se renvoie la balle, nous voudrions que se réunisse une conférence iséroise entre tous les partenaires afin d'éclaircir les responsabilités de chacun d'entre eux.

La réquisition des logements vides était une promesse du candidat Hollande. Il y a des locaux appartenant à la Métro ou à l'état qui sont fermés : par exemple, l'hôpital militaire.

Ces structures vont-elles être rasées pour être remises aux mains des promoteurs pour en faire des opérations immobilières pour les personnes les plus favorisées ? Ou vont-elles être réquisitionnées comme nous le demandons ?

Quelles actions avez-vous menées pour remédier au problème de l'hébergement d'urgence ?

Un mouvement créé à l'occasion de la fin de la trêve hivernale a organisé une manifestation qui est partie de la place de Verdun, où se trouve la Préfecture, pour se déplacer ensuite devant le Conseil général, puis devant la mairie de Grenoble pour finir devant la Métro. Comme nous savions que celle-ci allait avoir de nouvelles compétences en matière d'hébergement et de logement, nous avons décidé d'intervenir le jour où l'assemblée de la Métro élitait son président. Nous avons obtenu un rendez-vous pour la semaine suivante. Durant l'entrevue, le nouveau Président, M. Ferrari, a ainsi dû entendre parmi nous deux expulsés qui vivent aujourd'hui sous tente. Par ailleurs, il s'est engagé sur trois points :

- Faire dans les 8 jours le répertoire de tous les lieux appartenant à la Métro qui pourraient être mis à la disposition pour des hébergements. La même chose en ce qui concerne les biens de l'État en vue de leur réquisition.

- Écrire un courrier aux bailleurs sociaux pour leur demander la liste des logements vacants et leur demander de faire un travail de réflexion concernant le logement social.

- Organiser une rencontre entre les différents partenaires : État, Conseil général, Métro.

C'est par ces mobilisations que l'on arrivera à créer une vraie démocratie participative.

Municipales : une victoire du rouge et du vert



Dans l'Isère, les élections municipales ont été marquées par celle de Grenoble qui a vu la victoire de la liste « citoyenne, verte et rouge » (ADES, Les Alternatifs, Europe-Écologie-Les-Verts, Gauche anticapitaliste, Parti de Gauche, Réseau citoyen) emmenée par Éric Piolle. Déjà arrivée en tête au premier tour avec 29,4% des voix, cette liste a confirmé son succès au second avec 40% des voix. Comment expliquer ce succès ?

Une bonne campagne

La campagne électorale menée par les militants soutenant cette liste a joué un rôle important, notamment avec la pratique du porte à porte

Les idées exprimées par cette liste étaient justes et beaucoup plus détaillées que celles des autres listes. Parmi elles, on peut citer :

- la remise à la location de 4 000 logements vacants
- la tarification progressive de l'eau
- la gratuité des abonnements TAG pour les 18-25 ans
- libérer les services publics des ingérences du privé (gaz,

électricité, chauffage urbain)

- le référendum d'initiative populaire avec droit de vote des résidents étrangers

- la création de 200 places de crèches

- la réorientation des moyens de vidéosurveillance vers le développement de la présence humaine.

Contrairement au mouvement national, à Grenoble, ce n'est pas la droite et le Front National qui ont profité le plus de la sanction de la politique du Président Hollande.

En effet, d'un scrutin à l'autre, l'UMP perd 7,1 points (passant de 28% des voix à 20,9%). Absent en 2008, le Front National, en recueillant 12,6% au premier tour en 2014 prend, en plus des 7,1 points pris à l'UMP, 5,5 points au PS et à ses alliés. Tandis que la liste rouge-verte, en passant de 15,6% à 29,4% progresse de 13,8.

Les interventions des élus écologistes

Par ailleurs le travail fait depuis 30 ans par les élus écologistes (ADES, Alternatifs et Verts) à la mairie a joué un rôle dans cette victoire : par exemple au travers de la remunicipalisation de l'eau-de-Grenoble, dans leur opposition aux constructions du stade et de la rocade nord. Leurs interventions politiques ont été soutenues par des mouvements de rue.

Le processus citoyen vert-rouge

En effet, la victoire est avant tout le résultat d'un long travail militant qui remonte à plusieurs décennies. Il faut le savoir que Grenoble, dès le début des années 1920, a été une ville en pointe dans l'action citoyenne. C'est sous l'impulsion des habitants que ce sont créés, à partir de 1926, les Unions de quartier, même si c'est surtout à partir des années 1960 qu'elles ont été les plus actives. C'est à Grenoble que s'est créé, en 1961, dans la clandestinité, le premier centre de planning familial. Le PSU, ancêtre des Alternatifs, y étant fortement implanté, c'est à Grenoble qu'ont eu lieu en septembre 1968 les assises des jeunes de ce parti. C'est dès 1973 que Grenoble a connu sa première manifestation à vélo pour réclamer de meilleurs transports en commun et des pistes cyclables. Lors de manifestations nationales, Grenoble est toujours une des villes française où la mobilisation est des plus importantes. À ces occasions il y a souvent plus de manifestants à Grenoble qu'à Lyon,

dont l'agglomération est 2,5 fois plus peuplée que celle de la capitale des Alpes. Ce devait être le cas lors des manifestations contre la guerre en Irak (1990-1991), pour le maintien de la sécurité sociale (1995, 2003, 2009-2010), contre le CPE (2006). À ces manifestations il s'y distribue une myriade de tracts. Le mouvement des chômeurs de 1998 a été particulièrement fort à Grenoble. C'est en 2002 qu'a commencé la votation citoyenne annuelle concernant le droit de vote des résidents étrangers.

Parmi toutes ces luttes il faut mettre en exergue celle des « Mouniers » qui, durant toute l'année scolaire 2010-2011 a opposé d'une part les élèves, les parents et les enseignants et d'autre part le Conseil Régional (par son président PS) et le Rectorat (UMP). Au Conseil municipal de Grenoble, les élus écologistes se sont opposés au maire PS qui, lui, soutenait son collègue régional.

En plus des mouvements politiques, syndicaux ou associatifs, Grenoble connaît aussi une richesse culturelle et alternative qui a contribué à créer cette atmosphère rouge-verte. Dès les années 1960, une association comme « Peuple et culture » a joué un rôle culturel important. De nombreux festivals de cinéma se déroulent à Grenoble. Ils concernent l'environnement, les luttes sociales, l'éducation, l'homosexualité... Au début des années 2000, des étudiants organisaient chaque année le FRACA (Festival Révolutionnaire AntiCapitaliste). Le squat du 102 rue d'Alembert a lancé, en 1983, la série de lieux culturels alternatifs. Grenoble a été une des premières villes à posséder une chorale révolutionnaire, « les Barricades », créée en 1999. Le restaurant le « Tonneau de Diogène », créé sur la lancée de mai 68 a été le premier des restaurants alternatifs. S'il peut arriver que certaines de ces alternatives s'arrêtent d'autres prennent le relais.

Jean-François Le Dizès

Notre camarade Jean-François Le Dizès victime de l'acharnement policier et judiciaire

Rappel : le 30 mars 2011 – sous le préfet Eric Le Douaron, nommé par Sarkozy suite aux « émeutes » de la Villeneuve de l'été 2010 - un rassemblement s'est tenu Place de Verdun pour exiger « Un toit pour tous ! » alors qu'on était à la fin de la trêve hivernale et que des centaines de personnes risquaient d'être jetées à la rue. Suite à une charge policière – alors que le rassemblement était pacifique - Jean-François Le Dizès est emmené de force en garde à vue où il restera toute la nuit et est poursuivi pour de prétendues « violences à agent » alors que c'était au contraire les CRS qui avaient littéralement agressé les manifestants pacifiques....

Toujours est-il que Jean-François a dû affronter 4 procès par le jeu des appels, étalés sur deux ans et demi à la fois pour « violences à agent » et pour « refus de prélèvement ADN ». Et de clamer à plusieurs reprises : « Je refuse d'être assimilé à un délinquant ». A chaque procès des dizaines

de personnes solidaires sont venues exprimer leur soutien. Une solidarité par ailleurs financière qui lui a permis de faire face à une amende de 500 euros et partiellement à ses frais d'avocat.

A travers cette « affaire », on ne peut que dénoncer - outre les violences et l'impunité policières - cette pratique des prélèvements ADN obligatoires, qui sont autant de fichages, devenue désormais courante. Il en est de même de la criminalisation d'expressions contestataires pacifiques.

Vous avez dit logique liberticide ? Il est hors de question de rester silencieux et passifs face à de telles atteintes aux libertés, et la solidarité exemplaire qui s'est exprimée à notre camarade Jean-François Le Dizès est la preuve que la vigilance citoyenne est bien vivante à Grenoble.

Jo Briant

Interview Le combat contre la fermeture d'une papeterie

Depuis le début du mois d'avril, les salariés de l'usine de papier d'Arjo-Wiggins de Charavines sont mobilisés pour éviter la fermeture de leur site. Pour en savoir plus, *Gauche Alternative* donne la parole à Bruno Vignot, élu CGT au CHSCT et secrétaire adjoint au Comité d'entreprise de cette usine.



Gauche alternative - Quel est l'enjeu du conflit d'Arjo-Wiggins ?

Bruno - L'enjeu est de garder la production sur le site de Charavines puisque notre actionnaire a décidé de le fermer et de transférer la totalité de notre activité en Écosse sur un autre site.

Y a-t-il des licenciements prévus ?

Oui, ils licencient la totalité des salariés, soit 180 personnes. Je crois que ce n'est pas la première charrette. Depuis 1993, on en est au dixième plan social.

Quelle est la présence syndicale dans votre entreprise ?

Un seul syndicat, la CGT.

Quelles ont été vos actions ?

La première action a eu lieu lorsque l'annonce a été faite le 10 avril par le directeur général du groupe. Nous l'avons retenu très sympathiquement une nuit dans les bureaux parce que les salariés étaient en colère et qu'on avait beaucoup de questions à lui poser.

Au début, il ne voulait pas lever la clause de non-concurrence. Ce qui nous laissait très peu de chance de trouver un repreneur papetier pour faire relancer le site. C'est pour cette raison que nous sommes repartis en grève le week-end dernier. Depuis, le PDG a levé cette clause.

Avez-vous fait des distributions de tracts ?

Non, mais nous avons fait signer des pétitions sur les marchés. On a fait une marche citoyenne qui est partie du site de Charavines et qui est allée jusqu'à la commune de Charavines, marche à laquelle ont participé des élus régionaux, des maires et des sénateurs. Le même jour, une délégation des salariés était reçue au Ministère du redressement productif par le chef de cabinet d'Arnaud Montebourg. Il nous a rapidement refroidi puisqu'il nous a dit qu'il n'était pas là pour parler du maintien du site de Charavines chez Arjo-Wiggins mais seulement d'une éventuelle reprise par un autre groupe industriel. En fait, le Ministère avait déjà acté la fermeture du site de Charavines. Or, la BPI (Banque Publique d'Investissement), qui est une banque d'État, est devenue actionnaire de notre groupe à raison de 20%. Elle a donc validé la fermeture de deux sites : le nôtre et un autre situé à Wizernes dans le Pas-de-Calais.

Je suppose que la production qui va être supprimée sera produite dans un autre pays.

Elle va être entièrement produite à l'usine d'Arjo-Wiggins d'Écosse. Notre production de papier, transférée en Écosse sera rapatriée sur un dépôt en région parisienne. Ce qui est donc un non-sens économique.

Êtes-vous en lien avec les syndicats écossais ?

Non, car c'est très compliqué d'être en contact avec eux. Je l'ai vu quand je faisais partie du Comité d'entreprise européen. Le syndicalisme britannique est différent du nôtre.

Qu'envisagez-vous de faire ?

Nous continuons de mobiliser tous les acteurs politiques qui nous aident. Nous jouons sur le fait que l'État par le biais de la BPI a son mot à dire. Entendre dire qu'il faut maintenir l'outil industriel en France et voir la BPI cautionner la fermeture de deux sites nous met en colère. Par ailleurs, nous nous inspirons de l'exemple d'Alizay qui se trouve en Haute-Normandie. La Région a fait jouer son droit de préemption sur le site qui devait fermer et en est devenue propriétaire. Ce qui a facilité la candidature de repreneur tout en posant ses conditions. Ce site a trouvé un repreneur et l'usine actuellement fonctionne.

Gauche Alternative mensuel des Alternatifs-Isère

ISSN 0998-84 67
n° de CPPAP : 0517 P 10 865
42 rue Saint-Laurent 38 000 Grenoble
Tel. 04 76 24 13 31
Directeur de publication :
Jean-François Le Dizès
Tirage : 350 exemplaires
Impression : Euro-Prim
47 av. Alsace Lorraine 38 000 Grenoble
Courriel : 38@alternatifs.org.
Site : www.alternatifs.org/38/

Bulletin d'abonnement

Nom :
Prénom :
Adresse :
Courriel :
Abonnement pour 10 numéros : 10 €
Pour les économiquement faibles
(chômeurs, prestataires de revenus
minimum, étudiants, lycéens) : 3 €
Abonnement de soutien à partir de 20 €
Chèques à l'ordre de : les Alternatifs-Isère

Bulletin d'adhésion

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tel.
Courriel:

ALERTE au TAFTA

Traité Transatlantique de libre échange

Le traité TAFTA (Transatlantic Free Trade Area) vise à l'adoption d'un accord sur le commerce entre les Etats-Unis et l'Europe en vue de l'ouverture des marchés pour un niveau inégalé de libéralisme économique.

DANGERS :

Il réduirait les normes sociales, écologiques, sanitaires et financières en imposant la loi du marché aux Etats. Les conséquences sur l'agriculture, la santé, l'énergie, les politiques écologiques et les conditions de travail seraient énormes.

Cet accord est un moyen pour les multinationales de contourner et contester juridiquement des décisions politiques qui entravent leur expansion : il prévoit l'intégration d'un mécanisme juridique qui donne le pouvoir à une multinationale de poursuivre, au sein d'un tribunal d'arbitrage privé, une collectivité territoriale, un Etat dont la politique aurait un effet négatif sur les activités de l'entreprise. Ce tribunal arbitral disposerait du pouvoir inouï d'invalider des lois nationales ou des réglementations locales au seul motif qu'elles constituent des obstacles aux sacro-saintes lois du

commerce.

De la viande aux hormones aux OGM, en passant par l'exploitation des gaz de schiste, pourraient être obligatoirement autorisés. Les quelques barrières douanières qui protègent encore notre agriculture tomberaient en réduisant notre autosuffisance alimentaire.

A ce jour, la commission Européenne a déjà organisé 130 réunions en amont de cette négociation dont 93% d'entre elles avec des multinationales.

A titre d'exemple, une entreprise étatsunienne a exigé 250 millions de dollars à la suite de l'adoption d'un moratoire sur l'exploitation des gaz de schiste adopté par le Québec. Des centaines de procès de ce genre ont déjà eu lieu dans le monde, consécutifs à la signature de traités de libre échange. Compte tenu de l'opacité des négociations et de l'importance sur notre quotidien de ce traité, nous devons interroger tous nos candidats aux élections européennes sur leur position.

Brigitte Pinède & Jean François Le Dizès

Le Salvador élit un ex-guerrillero !

Salvador Sanchez Ceren, leader historique du Front Farabundo Marti de libération nationale [FMLN], a été élu président dimanche 9 mars.



muniste, Norman Quijano, a obtenu 49,80 % des voix et conteste l'élection de Salvador Sanchez Ceren. Il faut s'attendre à de fortes tensions dans les prochaines semaines...

Mais le plus grand défi auquel sera confronté le nouveau président, c'est bien le fait que le Salvador, comme nombre de ses voisins, est encore sous la coupe des vieilles structures sociales dominées par l'oligarchie. Si des avancées ont été enregistrées sous le mandat du FMLN, l'ultradroite maîtrise toujours les principaux leviers économiques. D'autant plus que l'ancienne guérilla ne peut pas s'appuyer sur une majorité parlementaire. Issue du pire courant de la réaction paramilitaire, l'Arena a fait campagne en reprenant ses slogans : « Patrie oui, communisme non » ou encore « Le Salvador sera la tombe du communisme ». Autre défi de taille : la réduction de la pauvreté, qui touche 40% de la population.

Dernier point : la proximité du Honduras, autre pays d'Amérique centrale où l'armée hondurienne a destitué de force, le 28 juin 2009, Manuel Zelaya, président constitutionnel du Honduras, le remplaçant par un certain Micheletti. Depuis cette date, la répression s'abat fortement – par le biais d'escadrons de la mort – sur les organisations de défense des droits de l'homme, les communautés noires et indigènes, les mouvements féministes, le Bloc populaire, les syndicats... On dénombre des dizaines d'assassinats. Espérons que la proximité d'un nouveau Salvador démocratique et populaire produira un effet bénéfique sur le Honduras et redonnera confiance aux citoyens et aux organisations du Honduras qui luttent pour les droits sociaux et les libertés. A suivre....

Jo Briant

Bahreïn, un printemps arabe avorté ?



C'est parce qu'il a connu en 2011 un printemps arabe que je me suis rendu à Bahreïn pendant quinze jours. C'est sous la chaleur souvent excessive que je me suis promené à pied dans différents coins du pays.

Une histoire particulière

Archipel du golfe Persique, Bahreïn a commencé à produire du pétrole dès 1932, donc bien avant les autres Émirats de ce golfe. Son exploitation a provoqué un afflux de population iranienne, de confession chiite, et ce avant les indépendances des émirats de ce golfe, toutes accordées par la Grande-Bretagne en 1971. De ce fait, ces immigrants-là ont acquis la nationalité bahreïnienne. Ce qui explique qu'aujourd'hui les chiites représentent au moins la moitié des nationaux et que la proportion actuelle de ceux-ci par rapport à l'ensemble de la population du pays soit relativement forte: 46%¹ des 1,2 millions d'habitants¹ contre 11,5% aux Émirats Arabes Unis¹. En 2001, elle était encore de 62%¹.

Un territoire et une vie marqués par le pétrole

Depuis sa découverte, le pétrole a façonné le territoire et les mentalités. Même si sa production terrestre s'est beaucoup réduite depuis 1970, j'ai pu voir dans le désert, qui constitue l'essentiel du territoire, quelques pompes s'actionner encore et un réseau de tuyaux rouillés s'allonger. Avec l'exploitation off-shore, le pétrole représente 30% du PIB. Le prix du litre d'essence n'étant que l'équivalent de 0,08 dinars (0,16 €) la place de l'automobile est devenue démentielle. Pour acheter une consommation dans une « cafetaria » (kiosque qui sert de fast-food), les automobilistes ne descendent même pas de leur véhicule climatisé mais appellent le garçon. Une personne m'a dit que les familles ont en moyenne quatre automobiles. Beaucoup de celles-ci sont des 4x4. En revanche, le réseau de transports en commun est extrêmement réduit : il consiste pour l'ensemble du territoire à 5 ou 6 lignes de bus radiales partant du centre de la capitale Manama. L'agglomération de Manama est quadrillée par un important réseau de voies routières express. Les trottoirs des rues sont rares, et quand ils existent ils sont souvent occupés par des automobiles. Pourtant, la place dédiée aux parkings, souvent sous toile, est immense. Elle occupe presque toute la surface non bâtie en dehors des chaussées. En effet, les villes ne contiennent ni jardins publics ni marchés ni places. Avec la tertiarisation de l'économie, de nombreux gratte-ciel ont été construits ou sont en construction. Ils hébergent surtout des hôtels et des sièges de banques.



Parmi les résidences j'ai retrouvé ici ou là ces palaces que j'avais découverts à Abou Dhabi et qu'occupe l'aristocratie.

Quand le progrès est trop rapide !

Alors qu'en 1975, la surface agricole représentait, grâce aux palmeraies de palmiers-dattiers, 10% du territoire², aujourd'hui elle est réduite à une peau de chagrin (2,8%¹). Les causes de cette atrophie sont l'énorme extension des zones urbaines et l'assèchement des sources d'eau fossile servant à l'irrigation. Actuellement, on continue à construire massivement. L'essentiel de l'eau utilisée provient du dessalement de l'eau du golfe. Compte tenu de la faible infrastructure, ce fluide est l'objet de différents transports par camion : pour l'eau potable, pour l'eau non-potable, pour les eaux usées. Un Bahreïnien de 59 ans m'a fait part de l'évolution de son mode de vie depuis son enfance, comment chez ses parents il ne mangeait que du pain et couchait à même le sol. L'amélioration éclair du mode de vie des gens les a rendus myopes. Ils n'ont pu encore se rendre compte des dégâts du progrès. Le réchauffement climatique et la montée des eaux maritimes induite, produits par l'usage des automobiles via l'échappement de gaz carbonique, sont des problèmes inconsidérés. Or, très plat, le pays est situé juste au-dessus du niveau de la mer, une partie a été gagnée sur elle et d'autres gains sont projetés. De même, les maladies dues à la « malbouffe » ne sont pas prises en compte : les maladies cardiaques et le diabète augmentent rapidement ; de plus, 69% des 20-64 ans sont en surpoids³.

Le contexte royaliste pré-printanier

Depuis l'indépendance, le pays est politiquement dominé par la famille royale. Depuis cette date, c'est toujours le même Premier ministre Al Khalifa qui est en place. Il est l'oncle du roi. En 2006, 12 des 23 ministres étaient membres de la famille royale. Si l'État est doté d'une assemblée législative élue au suffrage universel, le découpage électoral avantage fortement le parti soutenant le roi. Par ailleurs, il existe une seconde chambre législative qui, elle, est entièrement nommée par le roi.

En outre, les libertés démocratiques n'ont jamais vraiment pris pied à Bahreïn. Par exemple, en 2005, trois administrateurs de sites internet ont été arrêtés.

J'ai pu constater les surfaces énormes qu'occupaient partout les commissariats de police. Celui du centre de Manama est une caserne d'environ 300 m sur 100m. De même, l'armée prend une place considérable : les deux cinquième sud du territoire sont occupés par elle et sont donc interdits au public.

La vie culturelle est très réduite. L'édition de livres est très pauvre. Il n'y a aucune bibliothèque de quartier. Je n'ai vu aucune salle de cinéma ni de théâtre.



Le printemps bahreïni

C'est dans ce contexte que, dans la foulée des printemps arabes de Tunisie et d'Égypte, a surgi celui de Bahreïn en 2011. Il a débuté le 14 février par un grand rassemblement de chiïtes à Manama. Les revendications étaient :

- la démission du gouvernement ;
- l'abolition de la royauté ;
- la convocation d'une conférence pour élaborer une nouvelle Constitution.

Cette manifestation a été sévèrement réprimée par la police. On devait dénombrer 7 morts. Cette répression n'a fait qu'élargir le mouvement, notamment au monde salarié. Ainsi se sont succédées, pendant plus d'un mois, des manifestations, notamment des barrages routiers, et des grèves, réprimées dans le sang ; sans oublier le rassemblement des sunnites du 22 février en soutien au régime. Si les grèves ont été bien suivies par les salariés nationaux, qui sont surtout chiïtes, la population immigrée est restée à l'écart du mouvement. Pour mieux écraser le mouvement, des blindés des armées d'Arabie Saoudite et des Émirats Arabes Unis sont venus, à partir du 14 mars, suppléer les forces de répression bahreïniennes, débordées. Le couvre-feu était décrété. Pendant les nuits, une douzaine de mosquées chiïtes ont été détruites par les forces de l'ordre. Même les médecins et les infirmières

qui soignaient des manifestants blessés ont été arrêtés. Les journaux d'opposition ont été fermés, des journalistes ont été arrêtés et battus. Au final, on devait décompter 122 morts⁴, 1 300 arrestations⁴ et 1 000 travailleurs licenciés⁴.

Si l'opposition entre sunnites et chiïtes a une cause historique, elle a été amplifiée par la politique du pouvoir en place qui a privilégié les premiers, c'est-à-dire les siens. Par exemple, les policiers et les militaires, qui sont les fonctionnaires les mieux rémunérés, sont recrutés parmi les sunnites. Un certain apartheid a été organisé : dans la ville de Riffa, les chiïtes sont interdits de résidence.



Le régime n'ayant rien cédé au niveau politique, aujourd'hui la mèche du printemps bahreïni n'est pas encore éteinte. Le 14 février dernier, pour le troisième anniversaire du soulèvement, la banlieue chiïte de Budayia a renoué avec les coupures d'axes routiers. Durant mon séjour, sur la même commune j'ai pu assister à ce même genre d'action : des jeunes, avant de s'enfuir, ont enflammé des pneus donnant lieu à d'épaisses fumées noires. Ni la police ni les pompiers ne sont intervenus. Sur les murs de cette banlieue, j'ai pu voir de nombreuses et fraîches inscriptions à la peinture, en partie recouvertes par la police. Ces écrits signifiaient : « gouvernement dégage », « À bas le roi », « Libérez Nabib Rajab », « Allah est grand ». On assiste aussi à quelques attentats à la bombe visant des policiers.

Du côté du pouvoir, la répression ne faiblit pas. Durant mon séjour, le leader des chiïtes bahreïni a été expulsé du territoire et plusieurs procès ont condamné des coupeurs de route à de lourdes peines de prison parce qu'ils auraient lancé des projectiles sur la police à ces occasions... Le site internet du « Bahrain Centre for Human Rights » (Centre Bahreïni des Droits de l'Homme) reste bloqué et la ligne téléphonique de cette organisation est coupée. Il n'est pas possible de joindre non plus la principale organisation politique d'opposition, El Wefaq, réduite à la clandestinité. Les quotidiens en langue anglaise ne se permettent pas de critiquer le gouvernement. On ne trouve pas les grands quotidiens pakistanais ou philippins en langue anglaise que j'avais pu voir à Dubaï.

Une condition salariale moyenne

Si le printemps bahreïni n'a pas atteint son objectif politique, comme tout mouvement social d'envergure, il a eu des résultats « collatéraux », notamment en matière syndicale. Alors que le syndicalisme n'est autorisé que depuis 2003, le pluralisme syndical l'a été en novembre 2011.

Cependant, les fonctionnaires n'ont toujours pas le droit de se syndiquer. Les syndicats ne sont implantés que dans les grandes entreprises, les 8 « majors », qui ensemble emploient 10 000 salariés⁵. La principale entreprise de ces majors est l'usine d'aluminium Alba, qui emploie 3 000 personnes et où je me suis rendu avec son responsable syndical. L'entreprise, dont l'État est l'un des gros actionnaires, traite de la bauxite d'Australie et exporte le produit fini au Japon. Elle profite de l'exploitation du gaz naturel se trouvant sur place et d'une main-d'œuvre bon marché. À Alba, la quasi-totalité des salariés sont syndiqués. Les luttes menées depuis le début du siècle ont créé un certain rapport de force favorable aux salariés. Ainsi, tous les salariés licenciés de l'usine suite à leur participation au printemps arabe ont finalement été réintégrés. Chaque atelier possède un délégué syndical auquel les salariés font appel en cas de besoin. Le syndicat soutient financièrement les licenciés illégitimes ainsi que les familles de ceux qui sont emprisonnés. Un service juridique soutient les immigrés dans leurs démarches administratives. La condition sociale des salariés bahreïnais dans l'échelle internationale est médiane. Ceux-ci ont droit à une retraite, à deux semaines de congés payés par an ; la semaine de travail est comprise entre 40 et 48 heures ; les soins dans les établissements publics et les médicaments sont gratuits, le territoire est bien ponctué de centres de santé ; il existe des logements sociaux. Mais c'est au niveau du salaire que la condition salariale apparaît la moins favorable : par exemple, le salaire moyen de l'ensemble des entreprises des secteurs des hôtels-restaurants, du bâtiment, du commerce et des petites manufactures n'est que de 606 €. Il n'y a pas de salaire minimum. La BFLUF (Bahrain Free Labour Union Federation- Fédération syndicale libre du travail de Bahreïn) en revendique un au au niveau de 900 €. Il faut cependant signaler que, compte tenu des subventions étatiques financées par la manne pétrolière, les produits alimentaires (viande, riz, sucre...), tous importés, sont bon marché.



L'importance de la main-d'œuvre immigrée

S'il existe des indemnités de chômage égales à 60% du salaire pendant un an⁵, les immigrés en sont exclus. Il faut savoir que la grande majorité des salariés à Bahreïn sont des immigrés (Indiens, Pakistanais, Bangladeshis, Égyptiens, Philippins...). En effet, ils sont 513 000 contre 152 000 nationaux⁶. Parce que nombre d'entre eux font le choix de ne rester qu'un temps limité à Bahreïn (de l'ordre d'une décennie), on assiste à un important turn over. D'autres immigrés, avec ou sans famille, ont tendance à s'installer dans le pays hôte. Pour ceux-ci, il est projeté 100 000, voire 200 000 naturalisations.

Bien sûr, la situation des immigrés est plus précaire que celle des nationaux. S'ils ne sont plus obligés de quitter le terri-

toire en fin de contrat de travail, leur titre de séjour doit être renouvelé tous les deux ans. Nombre de ces travailleurs immigrés sont clandestins. Comme aux Émirats Arabes Unis, en cas de condamnation pénale, les immigrés sont expulsés du territoire aussitôt après avoir purgé leur peine. Les immigrés célibataires n'ont pas le droit de vivre dans les zones résidentielles. En outre, à l'entrée de certains restaurants, il est précisé : « réservé aux familles ».

Les patrons abusent de la vulnérabilité de ces travailleurs, mais quand la coupe est pleine on peut assister à des explosions. Ce fut le cas durant mon séjour dans une entreprise du bâtiment où 2 000 salariés originaires du sous-continent indien se sont mis en grève en occupant les locaux. En effet, ils avaient trois mois et demi d'arriérés de salaire impayés. De même, dans le travail domestique, qui est essentiellement réalisé par des Philippines, on assiste à de nombreux cas de rébellions individuelles face au surmenage (17 heures de travail par jour) et au non paiement du salaire. Ainsi, rien que durant l'année 2013, elles ont été un millier à fuir leur lieu de travail⁶.

Les conséquences mentales du printemps

Durant mon séjour à Bahreïn, j'ai senti un état d'esprit des gens nettement plus libre que celui que j'avais rencontré aux Émirats Arabes Unis en 2001. Est-ce la conséquence du printemps bahreïni ? Un certain esprit de contestation s'amorce. Est-ce un hasard si de 2011 à 2013, le nombre de plaintes médicales a été multiplié par 3,46 ? En outre, durant mon séjour, 400 détenus se sont mis en grève de la faim à cause notamment de la suppression des visites⁷.

Mais c'est à travers l'attitude des femmes que j'ai rencontré la plus importante évolution dans le comportement. Leur tenue vestimentaire est maintenant extrêmement variée : elle va du short jusqu'à la couverture totale du visage. Cette variété semble ne froisser personne. Même en étant voilées et habillées en noir (tenue majoritaire), elles ne sont pas effarouchées par les hommes. Je vois encore ces deux femmes habillées en cette tenue s'arrêtant en voiture à mon niveau pour me demander un renseignement. En outre, j'ai pu entrer sans problème dans une école primaire de fille et parler un moment avec différentes institutrices les yeux dans les yeux. Quand j'ai demandé à l'une d'entre elles s'il y avait eu des changements dans l'enseignement depuis 2011, elle m'a répondu « ça dépend quoi » sans pouvoir me dire précisément en quoi le changement consistait.

Aujourd'hui, comme en Iran, les femmes sont majoritaires à l'université. Bien que, compte tenu de l'orientation sexuée de l'immigration, les hommes soient nettement majoritaires dans la population, les femmes constituent 26% de la force de travail¹. Même mariées elles continuent de travailler.

La présence de centres de planning familial a fait baisser le taux de fécondité de 5,9 sur la période 1975-2004³ à 2,5 aujourd'hui³. Les mères ont droit à des congés de maternité rémunérés.

Alors que le résultat d'un sondage réalisé auprès des femmes au moment où on leur a accordé le droit de vote (en 2002) donnait 60% contre ce droit, en 2011 elles ont participé aux manifestations puisque une centaine d'entre elles ont été arrêtées. Ça bouge !

La dégradation des services publics

Une des revendications de la centrale syndicale BFLUF est le maintien des services publics de la santé et de l'éducation, qui, selon un sondage, sont les deux priorités des Bahreïni. En effet, le syndicaliste d'Alba m'a expliqué qu'à cause de la dégradation au fil du temps de ces services publics, les clients ont tendance à se tourner vers le secteur privé. Ce qui est une stratégie gouvernementale pour privatiser de manière cachée. Par exemple, les effectifs des classes du primaire sont aujourd'hui de 38 à 40 élèves contre 20 à 25 autrefois. 400 salles de classes sont devenues insalubres⁶. Cependant, l'ensemble des enfants est scolarisé et 91% de la population est alphabétisé³.

Si l'enseignement est donné en arabe, y compris pour les enfants d'immigrés, l'anglais est appris dès le début de la scolarité. En effet, compte tenu de l'importance des communautés non-arabes, l'anglais est beaucoup utilisé dans les relations publiques.

Malgré la dégradation des services d'éducation et de santé, Bahreïn conserve un bon rang dans le classement mondial du développement humain : 39^e place³.

La dépendance à l'égard de l'Arabie Saoudite

Relié à l'Arabie Saoudite par un pont autoroutier, Bahreïn semble assez dépendant de ce grand frère et pas seulement en matière de sécurité. En effet, l'essentiel de sa production pétrolière provient d'une zone off-shore à cheval avec l'Arabie Saoudite, qui lui laisse l'entière exploitation. En outre, ce sont les Saoudiens qui sont les premiers occupants de la kyrielle d'hôtels de luxe. Par ailleurs, dans le cadre du CCG (Conseil de Coopération du Golfe) une union douanière a été créée en 2003.

Mai 2014

Jean-François Le Dizès

Auteur de *Globe-trotter, carnets de voyage d'un bouurlin-gueur militant*, 2007, Éditions L'Harmattan

Sources chiffrées :

- 1 Wikipedia
- 2 *Les Émirats mirages* de Simonne et Jean Lacouture et de Gabriel Dardaoud. Éditions du Seuil, 1975.
- 3 PNUD Bahreïn
- 4 American for Democracy and Human Rights in Bahrain
- 5 Bahrain Free Labour Union Federation
- 6 Le quotidien Daily news, Bahreïn
- 7 Le quotidien DT news, Bahreïn

Interview

La grève des greffiers : un mouvement inhabituel

À Grenoble, comme dans toute la France, depuis le mois d'avril les greffiers se mobilisent. Pour connaître ce mouvement, « Gauche Alternative » donne la parole à Martine Balthazard qui est son porte-parole à Grenoble.



Gauche alternative - Quelles sont les raisons de la mobilisation des greffiers ?

Martine – Globalement, il s'agit d'un ras-le-bol général des personnels de greffe, ceux-ci comprenant à la fois les greffiers, les personnels administratifs, les secrétaires administratives et les agents techniques. C'est un manque de considération et une charge de travail de plus en plus importante qui sont les raisons du mouvement. Comme pour tous les fonctionnaires, le point d'indice de nos salaires a été gelé depuis 2007, sauf une augmentation de 0,5% réalisée en 2010. En incluant les primes, un greffier débute à 1 500 € net pour finir à 2 400 €. Par ailleurs, depuis 2004, le personnel judiciaire a été réduit de plus de 50%. De plus, les greffiers sont des personnels surdiplômés par rapport aux exigences des textes. De ce fait, on leur demande d'effectuer des tâches de la catégorie supérieure. Encore faudrait-il les payer en conséquence. Il y a un certain nombre d'agents administratifs qui font fonction de greffier mais n'ont aucune indemnité pour ce travail supplémentaire.

Enfin la différence des salaires entre ceux des magistrats et ceux des greffiers n'a cessé de s'accroître au fil des années.

Pouvez-vous nous décrire les charges de travail des greffiers ?

Le greffier convoque les parties. Il vérifie si les délais ont été respectés. Il vérifie la qualité des parties présentes. C'est lui qui authentifie la parole à l'audience ainsi que tous les actes rendus par les juridictions. Il est la mémoire du procès, sa cheville ouvrière. Mais on ne retrouve pas cette omniprésence dans la reconnaissance statutaire. Le Ministère n'a pas voulu reconnaître la spécificité du personnel de justice.

Quelles furent jusqu'à présent les actions menées sur Grenoble ?

On a, dans un premier temps, manifesté sur le parvis du Palais de justice entre 13h et 13h 45 tous les jours de la semaine du 7 avril, sauf le mercredi. Les semaines suivantes, on a décidé de continuer ce genre d'action mais qu'un seul jour par semaine. Puis, il y a eu un appel à la grève le 29 avril. Elle a été relativement suivie. À l'échelon national, la participation a été de 30%. Ce qui, dans la justice, est considérable. Dans certains services, le personnel n'a pas fait grève par ce qu'il y avait une nécessité de service.

La grève était-elle active ou chacun était-il resté chez lui ?

Nous avons fait une manifestation sur le parvis. Le personnel gréviste de Valence nous a rejoints à Grenoble.

Quels sont les syndicats qui sont dans l'action ?

On peut dire aucun, car le mouvement est parti de la base, même s'il a été ensuite rattrapé par les syndicats. Le mouvement est parti de Bordeaux et d'Agen.

Que pensent les syndicats de magistrats ou d'avocat de votre action ?

Les syndicats d'avocats que sont le SAF et l'UJA, soutiennent le mouvement. Il en est de même pour les syndicats de magistrats l'USM et le SM.

Les magistrats savent que les greffiers et le personnel administratif font déjà, dans certaines juridictions, du travail qui ne sont pas de leur ressort, et si ce personnel se mettait à n'appliquer rien que leurs statuts, ces juridictions seraient très vite bloquées.

Comment est coordonnée nationalement votre action ?

Un blog, dénommé « la charrue avant les bœufs » a été créé. C'est par ce biais que l'on communique. Par ailleurs, chacun a des connaissances personnelles dans d'autres juridictions. Tout est donc diffusé de manière informelle. Un syndicat a interrogé la base pour avoir des retours des propositions qui ont été faites.

Qu'avez-vous obtenu jusqu'à présent ?

Par grand-chose. On nous propose une nouvelle grille des salaires pour les greffiers qui fait partir les salaires d'un peu plus haut pour finir un peu plus haut aussi, mais ce n'est pas

satisfaisant. Cela représente 40 ou 50 euros de plus pour un greffier en fin de carrière.

Qu'envisagez-vous de faire les prochaines semaines ?

On doit se réunir la semaine prochaine pour envisager des actions : le blocage d'un certain nombre d'actes, l'application du statut et rien que le statut, la simple application des textes. Certaines de ces actions sont déjà appliquées dans certains tribunaux, ce qui fait que certaines audiences ne s'y tiennent plus.

Envisagez-vous des actions communes avec les gardiens de prison, qui ont des problèmes semblables aux vôtres ?

Lors de la grève du 29 avril, à Paris, la pénitencière a défilé avec les greffiers. Il est donc loin d'être exclu d'agir ensemble compte tenu du fait que nous sommes tous dans la même galère.

De la coopérative vers le commun

Face à la privatisation généralisée de l'économie, de nombreuses luttes opposent la construction de « biens communs ». Les récentes reprises d'entreprises par les salariés en coopérative s'inscrivent dans cette logique et, sous réserve d'une intervention politique, dessinent les traits d'une appropriation sociale basée sur la construction du commun.

Pendant une bonne partie du XXe siècle, la nationalisation était vue comme le moyen concret de mettre en œuvre l'appropriation sociale : l'État, censé représenter l'intérêt général, se substituait aux actionnaires privés pour gérer l'entreprise. Ce modèle s'est aussi bien appliqué dans les anciens pays socialistes que dans les pays occidentaux, obérant ainsi un quelconque débat sur la nature de classe de l'État. La facilité avec laquelle le néolibéralisme a été capable de privatiser des pans entiers de l'économie nous montre avec limpidité combien cette appropriation sociale était factice.

Face aux privatisations, de nombreuses luttes se sont développées pour la défense des « biens communs », notion qui fait appel à des concepts existants bien avant le capitalisme – tels que les commons anglais- et que celui-ci a dû combattre pour émerger. Ces luttes ont comme support l'accès à des ressources naturelles telles que l'eau, les terres agricoles, ou le domaine des connaissances – brevets, copyrights. Ces combats nous montrent qu'il n'y a pas de biens communs par nature mais qu'un bien ne devient commun qu'à la condition expresse qu'une construction politique associant les différentes parties intéressées à sa gestion se positionne comme alternative à sa privatisation.

Les annonces de fermeture d'usines se sont multipliées depuis le début de la crise de 2008. Que ses annonces correspondent à des difficultés réelles ou à une volonté des actionnaires d'optimiser leur profit, la résultante est toujours la même : les salaires sont souvent pointés du doigt et présentés comme la raison du non-investissement des possédants. Une première attitude consiste à se plier à ces diktats et accepter la flexibilité à la baisse des salaires, ce que font les syndicats dits « réformistes ». Une autre attitude consiste à prendre acte que le capital ne veut plus investir et de s'y substituer. L'orientation politique actuelle des gouvernements européens semble interdire cette perspective. Et pourtant, la reprise d'une entreprise sous forme de SCOP constitue une réalisation micro-économique de cette substitution.

On aurait tort de sous-estimer ces quelques expériences.

Elles ont un contenu fortement politique et démontrent une volonté claire de se passer du capital. Pendant des années, le mouvement ouvrier a décrié les SCOP, coopératives dans lesquelles les travailleurs sont sociétaires. On leur reprochait leur intégration au marché génératrice d'auto-exploitation, critique qui reste fondamentalement juste. Mais on oublie un phénomène que Marx analysait déjà en son temps, celui d'un début de désaliénation : le travailleur redevient maître de son travail. Ce n'est pas un hasard si, dans de nombreux cas de reprises d'entreprises ou de projets – Fralib, La Fabrique du Sud (ex-Pilpa), Vio.Me à Thessalonique... -, les salariés remettent en question ce qu'ils faisaient auparavant et souhaitent dorénavant produire la qualité en intégrant le paradigme écologique.

Dans une telle démarche, ces travailleurs tendent à abandonner les réflexes marchands pour préférer une concertation entre producteurs et usagers visant à planifier des rapports économiques de long terme. Il y a une volonté de construire du commun qui rentre en résonance avec les mouvements citoyens de réappropriation des services publics. Cependant, la transformation sociale ne se fera pas par une multiplication spontanée de ces expériences mais par une intervention politique résolue. D'ores et déjà trois axes complémentaires peuvent être déclinés :

- un dépassement de la coopérative avec fonds propres vers des unités de production entièrement financées par un secteur bancaire socialisé, gérées par les travailleurs avec une orientation définie par les usagers ;

- une appropriation sociale du secteur bancaire et financier qui permet d'exercer des choix généraux sur l'orientation de l'économie selon une délibération démocratique. Cette orientation pourra s'exercer par des enveloppes budgétaires d'investissement dont la dépense sera contrôlée par des taux d'intérêt différenciés ;

- une socialisation des rémunérations afin que celles-ci ne soient plus intégralement dépendantes de la valeur ajoutée produite par l'entreprise. Ceci peut se faire par un mécanisme de péréquation de la valeur ajoutée permettant de garantir à chaque travailleur une partie de rémunération.

Tels pourraient être les axes d'une reformulation non étatique de l'appropriation sociale tournée vers la construction du commun.

Soirée Projection-débat à Saint-Egrève

PROJECTION - DÉBAT



Documentaire
Attention danger travail
de Pierre Carles
Peut-on considérer
la question du travail
sous l'angle du refus
sans provoquer d'emblée
la réprobation générale ?

VENDREDI 23 MAI
19 h 30

Maison des Associations
salle Beethoven
rue Casimir Brenier - Saint-Egrève

Comité
altermondialiste
isérois
altermondialiste.iserois@gmail.com



Les Alternatifs
<http://www.alternatifs.org/>
38340 Saint-Egrève

Vendredi 23 mai aura lieu une soirée projection et débat à Saint-Égrève, organisée par les Alternatifs et le Comité altermondialiste isérois.

Cette association vient en effet de renaître et se localise dorénavant à Saint-Égrève. Un de ses buts sera d'animer des soirées de réflexion, de discussion, autour de thèmes proposés par un documentaire.

Le thème choisi pour cette soirée du 23 mai est le travail, ou plutôt le refus du travail : en quoi est-il motivé ? Peut-on être heureux sans travail ? L'utilité sociale peut-elle se passer du travail ?

Attention danger travail, film de P. Carles, C. Coello et S. Goxe, donne la parole à des personnes qui sont sorties du marché du

travail et refusent d'y rentrer à nouveau. Peu de ressources pécuniaires, mais du temps libre : ne plus travailler, c'est reprendre son temps, donc sa vie en main. Chaque point de vue représente une facette d'une relation au monde du travail peu conventionnelle. À l'heure où le chômage est une inquiétude croissante, ces témoignages dérangent, ou du moins interrogent...

Le Comité altermondialiste isérois souhaite proposer d'autres soirées de projection et de débat. Pour entrer en contact, pour s'y impliquer, pour être tenu informé, une adresse de messagerie : altermondialiste.iserois@gmail.com

Stéphanie Biron

Calendrier

Quand ?	Quoi ?	Où ?
Vend. 23 mai 18h	Soirée Chili avec le film « Exilios chilenos, exils chiliens, 40 ans après le coup d'état militaire » et un concert	Espace 600 Grenoble
Vend. 23 mai 19h30	Projection et débat « Attention danger travail » par Les Alternatifs et le Comité altermondialiste isérois	Maison des associations Saint-Egrève
Vend. 23 mai 20h	Conférence-débat sur « Haïti, 4 ans après ? », organisée par Ensemble pour Haïti	Maison de l'international - Grenoble
23-24-25 mai	Festival politico-musical l'échappée (re)belle sur le thème : « regardez-moi ce travail ! » / la place du travail aujourd'hui », organisé par Le collectif Béchamelle	à Clelles et au Percy (Trièves)
Samedi 24 mai	Journée de sobriété énergétique heureuse , organisée par les Colibris 14h - Véloration 17h30 - Conférence débat sur le scénario negawatt de sortie du nucléaire	Départ du parc Paul Mistral Grenoble & Salle Plateforme, place de Verdun Grenoble
Mer. 28 mai 20h	Conférence-débat sur « L'individu contre la société ? » avec Bernard Floris, organisée par Antigone	Antigone Grenoble
Samedi 31 mai 19h30	Soirée autour des luttés féministes à Barcelone par Dalidark	BAF, 2 chemin des Alpains Grenoble
Mercredi 4 juin 20h	Conférence-débat sur « le Rwanda, l'inavouable » avec Patrick de Saint-Exupéry, organisée par Survie Isère	Maison des associations Grenoble
Jeudi 5 juin 18h	Formation-débat : face à la montée des idéologies réactionnaires et d'extrême-droite... Quelles réponses ? organisée par le CIIP	Maison des associations Grenoble
Samedi 7 juin 12h-19h	Fête solidaire et interculturelle du quartier de la Villeneuve : stands, animations, musiques Organisée par les unions de quartier et les associations de la Villeneuve	Villeneuve Grenoble
Mercredi 11 juin 19h30	Conférence-débat sur « Femmes d'Afrique en lutte contre les violences et pour l'égalité des droits », organisée par le Planning Familial, Osez le Féminisme...	Planning familial 30 bd Gambetta Grenoble
14 et 15 juin	Éco-festival : sur le thème : « agriculture et alimentation » programme sur le site http://www.ecofestival.fr/	Lumbin
Lundi 16 juin 20h	Conférence débat sur « Syrie: comment en est-on arrivé là ? Sommes-nous condamnés à l'impuissance ? », avec Haytham Manna, organisée par le CIIP	Maison des habitants Vieux temple Grenoble
Mercredi 25 juin 18h30-21h30	Pique-nique solidaire , avec les demandeurs d'asile et sans papiers, organisé par la Coordination iséroise de solidarité avec les étrangers migrants	Place de Verdun Grenoble
5 et 6 juillet	Journées d'études des Alternatifs	Nantes

Ont participé à ce numéro :

Martine Balthazard, Stéphanie Biron, Benoit Borrits, Jo Briant, Jean-François Le Dizès, Gilles Kuntz, Brigitte Pinède, Bruno Vignot et Anne Villegier.